

Rapport public Parcoursup session 2025

Université Marie et Louis Pasteur - Université de Franche-Comté - Licence - Informatique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Marie et Louis Pasteur - Université de Franche-Comté - Licence - Informatique (3532)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 20%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Marie et Louis Pasteur - Université de Franche-Comté - Licence - Informatique (3532)	Jury par défaut	Tous les candidats	88	698	664	436	83

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Marie et Louis Pasteur - Université de Franche-Comté - Licence - Informatique (3532)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	110	100	77	6	7,2 %
			Masculin	588	564	359	77	92,8 %
			Total	698	664	436	83	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Marie et Louis Pasteur - Université de Franche-Comté - Licence - Informatique (3532)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	24	24	20	0	0 %
				Sans mention	212	212	150	40	51,9 %
				AB	159	159	112	25	32,5 %
				B	94	94	71	9	11,7 %
				TB	37	37	36	3	3,9 %
				TBF	4	4	4	0	0 %
				Total	530	530	393	77	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	5	5	3	0	0 %
				Sans mention	54	54	26	6	100 %
				AB	21	21	6	0	0 %
				B	13	13	7	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	1	1	0	0	0 %
				Total	95	95	43	6	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	2	0	0	
				Sans mention	12	12	0	0	
				AB	10	10	0	0	
				B	10	10	0	0	
				TBF	2	2	0	0	
				Total	36	36	0	0	
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	15	2	0	0
			AB		8	0	0	0	
			B		11	0	0	0	
			TB		2	0	0	0	
			Total		36	2	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	1	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	1	1	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Marie et Louis Pasteur - Université de Franche-Comté - Licence - Informatique (3532)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	500	500	344	60	72,3 %
			En réorientation	88	68	39	11	13,3 %
			Non scolarisés	60	58	22	8	9,6 %
			Scolarité étrangère	43	31	26	4	4,8 %
			Autres	7	7	5	0	0 %
			Total	698	664	436	83	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Marie et Louis Pasteur - Université de Franche-Comté - Licence - Informatique (3532)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	204	204	151	35
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	110	110	87	13
			Autres doublettes	154	154	104	20
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	61	61	35	4
			Autres doublettes	26	26	7	1

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Marie et Louis Pasteur - Université de Franche-Comté - Licence - Informatique (3532)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	43,6 %	43,6 %	44,2 %	51,5 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	23,5 %	23,5 %	25,4 %	19,1 %
		Autres doublettes	32,9 %	32,9 %	30,4 %	29,4 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Marie et Louis Pasteur - Université de Franche-Comté - Licence - Informatique (3532)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	70,1 %	70,1 %	83,3 %	80 %
		Autres doublettes	29,9 %	29,9 %	16,7 %	20 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les matières scientifiques	Notes de mathématiques de première et de terminale	Essentiel
	Résultats dans les matières informatiques	Notes si présentes de spécialité NSI (première et/ou terminale) ou option ISN ou option informatique équivalente	Essentiel
	Résultats en français	Notes de français de première et notes du bac de français	Très important
	Résultats en langue vivante	Notes d'anglais de première et de terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Champ "Méthode de travail" de la fiche Avenir	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie	Champ "Autonomie" de la fiche Avenir	Complémentaire
	Capacité à s'investir	Champ "Capacité à s'investir" de la fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Champ "Engagement citoyen" de la fiche Avenir	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen les vœux de la manière suivante. Parmi tous les vœux, ceux émanent de bac généraux qui ont été classés grâce à l'outil d'aide à la décision suivant les critères retenus par la commission. De même les bac STI2D ont également été classés grâce à l'outil d'aide à la décision. Le reste des candidatures a été classé sans l'aide à la décision, généralement en fonction de l'éloignement du diplôme avec les prérequis de la licence informatique. Un aménagement de première année en deux ans a été proposé à tous les candidats qui n'avaient pas un bac général, et parmi ceux qui avaient un bac général, à tous ceux qui n'avaient pas la spécialité Mathématiques du tout dans leur cursus (au moins en première).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission d'examen des vœux attirent l'attention sur le haut niveau en Mathématiques exigé pour la licence Informatique. Il est nécessaire d'avoir pris la spécialité Mathématiques au moins en première et, de manière fortement recommandée, en terminale. La spécialité Numérique et Sciences Informatique (NSI), non-présente dans tous les lycées, n'est pas un pré-requis, mais permet au candidat de montrer à la commission son intérêt pour la discipline. Le nombre de candidats ayant pris la spécialité Mathématiques s'élève actuellement à plus de 80% parmi les bacs généraux. Pour les bacs non-généraux et ceux qui n'auraient pas pris la spécialité Mathématiques, un aménagement sous forme d'une première année effectuée en deux ans est systématiquement proposé.

Signature :

Hugues DAUSSY,

Président de l'établissement Université Marie et
Louis Pasteur - Université de Franche-Comté